

Maintien et Actualisation des Compétences Sauveteur Secouriste du Travail (MAC SST)

MAC

Le Cadre Légal (Art. L. 4121-1 du Code du travail) : L'employeur est tenu par ses obligations légales de prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale de ses salariés. Un salarié conscient des risques et des moyens de prévention mis à sa disposition par son employeur est un facteur clé de réduction des accidents du travail.

Présentiel - Synchrone

Objectifs

La session de Maintien et d'Actualisation des Compétences permet de réactiver les réflexes de secours et de mettre à jour les compétences du sauveteur face à l'évolution des techniques et de la démarche de prévention de l'entreprise.

Les + métier

Taux de réussite : 100%

Satisfactions stagiaires : Évaluation systématique en fin de session (organisation, pédagogie, méthodes)



Public Visé

Sauveteur Secouriste du Travail



Pré Requis

- Etre titulaire du certificat SST depuis moins de 2 ans
- Si la date de fin de validité du certificat est dépassée, il ne peut plus exercer en tant que SST. Il peut toutefois suivre un MAC pour recouvrer sa certification sous réserve que le formateur constate que le délai entre la date limite de validité et le MAC ne porte pas préjudice à la réussite aux épreuves certificatives.

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

Mettre en œuvre une action de protection adaptée à la situation sur un lieu d'accident

Examiner une victime afin de déceler une urgence vitale

Alerter ou faire alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise

Secourir la (les) victime(s) de manière appropriée

Contribuer à la mise en œuvre d'actions de prévention

Informers les personnes désignées dans le plan d'organisation de la prévention de l'entreprise de la (des) situation(s) dangereuse(s) repérée(s)

Parcours pédagogique

Domaine de compétences 1 : Du repérage des dangers au secours de la victime

C3 – Examen : Etre capable de reconnaître, suivant un ordre déterminé, la présence des signes indiquant que la vie de la victime est menacée. Prioriser les actions en fonction des résultats

C4 – Alerte : Etre capable de transmettre un message d'alerte clair et efficace aux secours ou à la personne désignée dans l'entreprise

C5 – Secours : Etre capable de mettre en œuvre les gestes techniques appropriés (adulte, enfant, nourrisson). Surveiller l'évolution de l'état de la victime jusqu'à l'arrivée des secours spécialisés

Domaine de compétences 2 : Le SST acteur de la prévention

C6 – Culture prévention : Etre capable d'appréhender les notions de base en prévention et situer le rôle du SST dans l'entreprise

C7 – Action : Etre capable de supprimer ou réduire les situations dangereuses

C8 – Remontée d'information : Etre capable d'identifier les interlocuteurs internes, définir les éléments de la situation dangereuse et rendre compte efficacement

Méthodes pédagogiques

Approche Pédagogique

- 70% de pratique
- Méthode active et participative : exposés, débats, supports vidéo
- Exercices de simulation de cas pratiques rigoureusement adaptés aux risques réels du site de travail
- Débriefing technique et évaluation formative personnalisée

Moyens pédagogiques

Moyens Matériels mis à disposition

- Salle de cours équipée et revue de presse accessible via un Drive dédié
- Mannequins réglementaires (adulte, enfant, nourrisson), coupe de tête pédagogique et kit de maquillage de simulation
- Matériel complet de simulation d'accidents et 1 masque de protection par stagiaire
- Défibrillateur Automatisé Externe (DSA/DEA) d'entraînement
- Plan d'intervention SST officiel, guide des données techniques, mémo INRS et macaron SST

Qualification Intervenant-e-s

1 formateur certifié SST

Méthodes et modalités d'évaluation

Modalités d'évaluation

L'évaluation formative en continu et les épreuves d'évaluation certificatives finales sont réalisées conformément au document de référence de l'INRS

Validation

- Délivrance d'un nouveau certificat SST sous réserve que le stagiaire ait suivi l'intégralité de la formation (prolongation du certificat pour une durée de 24 mois)
- La formation est également sanctionnée par une attestation individuelle de fin de formation

Modalités d'accessibilité handicap

Établissement de 5ème catégorie répondant à la politique "Accessibilité Handicap". Nos moyens pédagogiques et techniques sont adaptables en fonction des situations de handicap spécifiques.



Durée

7.00 Heures **1** Jour

Effectif

De 4 à 10 Personnes



Contactez-nous !

Sophie RENAUD
Responsable pédagogique

Tél. : 0344650800
Mail : contact@gesfor.fr